

**DEC193045INSU**

Décision portant nomination de Monsieur Philippe CHOLER aux fonctions de chargé de mission institut (CMI).

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) ;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Philippe CHOLER, Directeur de recherche 2<sup>ème</sup> classe, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) et de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE), à compter du 01/01/2020 au 31/12/2021 pour 50% (25% INSU et 25% INEE) de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'assurer l'animation de la communauté scientifique française, au CNRS et au-delà, et assurer une représentation active dans le groupe de pilotage européen de eLTER-RI.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Philippe CHOLER demeure affecté au « LABORATOIRE D'ECOLOGIE ALPINE » (UMR5553 – LECA), Université Grenoble Alpes, Bâtiment D –Biologie – 2233 rue de la Piscine, 38041 GRENOBLE.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **13 JAN. 2020**

Pour le président-directeur général et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Atain SCRUHL

